

NOTRE CHARTE HANDICAP

Ensemble, faisons de l'inclusion une réalité.

Chez Takeda France, nous croyons que la diversité des talents est une force. Nous construisons un environnement de travail inclusif, respectueux et équitable, dans lequel chaque personne peut révéler son potentiel, quelles que soient ses singularités ou sa situation de handicap, visible ou invisible, temporaire ou durable.

NOTRE CONVICTION

Le handicap recouvre une grande diversité de situations : physiques, sensorielles, psychiques, cognitives, maladies chroniques ou liées à la santé mentale. Aucune situation de handicap ou de santé ne doit constituer un frein à l'emploi, à l'évolution professionnelle ou à la participation à la vie de l'entreprise.

« Le handicap ne définit pas une personne. L'inclusion, elle, définit la qualité de notre environnement de travail. »

NOS 7 ENGAGEMENTS



01

FAVORISER UNE CULTURE INCLUSIVE

Faire de la diversité une force collective. Nous promouvons le respect, l'écoute et l'égalité de traitement, tout en sensibilisant les équipes pour faire évoluer les regards et prévenir les discriminations.



02

PRÉVENIR ET PRÉSERVER LA SANTÉ

Agir le plus tôt possible. Nous prévenons les risques professionnels, repérons les situations de fragilité et orientons chaque personne vers les interlocuteurs compétents afin de préserver durablement la santé au travail.



03

GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Reconnaître les compétences avant toute chose. Recrutement, intégration, formation, mobilité et évolution reposent sur l'expérience, le potentiel et l'adéquation au poste, avec les adaptations utiles.



04

SÉCURISER LES PARCOURS

Construire des solutions adaptées. Nous anticipons les situations de fragilité et étudions, selon les besoins, l'aménagement du poste ou du temps, le télétravail, la formation ou une évolution professionnelle.



05

ACCOMPAGNER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

Écouter avec respect et bienveillance. Toute démarche liée au handicap est personnelle, volontaire et confidentielle. Chacun peut être informé, orienté et accompagné selon sa situation.



06

MOBILISER LES ACTEURS CLÉS

Agir ensemble pour apporter les bonnes réponses. Référent handicap, RH, managers, services de santé, représentants du personnel et partenaires spécialisés coordonnent leurs expertises.

07



MESURER, PROGRESSER ET AGIR DURABLEMENT

Faire vivre nos engagements dans le temps. Une feuille de route traduit la charte en actions concrètes. Nos avancées en matière de recrutement, de maintien dans l'emploi, d'accompagnement et de sensibilisation sont suivies régulièrement pour adapter nos pratiques.

Ensemble, engageons-nous pour un monde professionnel plus inclusif.

Chacune et chacun peut agir : s'informer, écouter sans juger, remettre en question les préjugés et signaler un besoin.

Besoin d'informations ou d'un accompagnement ? Contactez votre référent handicap ou l'équipe Ressources Humaines.